

Réf: Dossier N° 041011

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE NOUVELLE DE CONSTRUCTION-
BTP » en abrégé « ENC-BTP »

Siège social Abidjan, Koumassi, IN'CHALLAH, Lot 396, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE NOUVELLE DE
CONSTRUCTION-BTP » en abrégé « ENC-BTP »

Objet : -Génie Civil - Construction de bâtiment -
Hydraulique- Assainissement- Electricité.BT-HT-
Environnement-Maintenance Informatique- Réhabilitation-
Construction métallique- Voirie- Terrassement -
Aménagement- Lotissement et Fourniture de bureau. Et pour la
réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente
de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de
commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières
et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'
objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, IN'CHALLAH, Lot 396, Ilot 43

Dirigeant(s) : M TRAORE NOUHOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05686 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27325/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

